

Bonjour et félicitations,

Si vous avez ce livret en vos mains c'est que vous êtes lauréate ou lauréat du CRPE sur l'académie de Paris, titulaire d'un Master autre que MEEF ou dispensé(e) de diplôme. Votre temps de travail sera donc partagé entre un mi-temps en responsabilité devant élèves et un mi-temps en formation à l'INSPÉ (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation).

Ce livret doit vous servir à vous préparer à votre année scolaire 2025-2026.

LE CALENDRIER

Vous avez été affecté(e) dans une classe avec votre binôme, également PES, la responsabilité de la classe. Vous partagez donc avec ce binôme les temps de responsabilité en classe selon le calendrier page 2 :

LES DIFFERENTS CAS

Votre affectation est **en maternelle et** vous appartenez à **la vague A**, vous serez :

- En classe (cases bleues) les dernières semaines de chaque période (sauf en période 5 au milieu de la période)
- En formation à l'INSPÉ (cases violettes), dans le groupe A. Vos cours auront principalement lieu sur le site des Batignolles.

Votre affectation est **en maternelle et** vous appartenez à **la vague B**, vous serez :

- En classe (cases bleues) les premières semaines de chaque période.
- En formation à INSPÉ (cases violettes), dans le groupe B. Vos cours auront principalement lieu sur le site de Batignolles.

Votre affectation est **en élémentaire et** vous appartenez à **la vague A** vous serez :

- En classe (cases bleues) les dernières semaines de chaque période (sauf en période 5 au milieu de la période)
- En formation à INSPÉ (cases violettes) dans le groupe C. Vos cours auront principalement lieu sur le site de Molitor.

Votre affectation est **en élémentaire et** vous appartenez à **la vague B** vous serez :

- En classe (cases bleues) les premières semaines des périodes de chaque période.
- En formation à INSPÉ (cases violettes) dans le groupe D. Vos cours auront principalement lieu sur le site de Molitor.

Les cases roses indiquent les temps de tuilage, pendant lesquelles vous êtes à 2 en classe.

Les cases vertes, indiquent les stages d'observation dans la classe d'une ou d'un PEMF (Professeur des écoles maître formateur), le premier en septembre dans la classe du PEMF, tutrice ou tuteur terrain qui vous accompagnera toute l'année. Le second dans la classe d'une ou d'un autre PEMF au cours duquel vous découvrirez un autre cycle.

COMMENT SE PRÉPARER A LA CLASSE

Prendre contact, dès que possible, avec la direction de l'école pour connaître votre niveau, visiter votre future classe, se renseigner sur le matériel, les manuels dont vous disposerez. Faire cette visite si possible avec votre binôme.

S'inscrire sur le parcours M@gistère « Entrer dans le métier » et suivre ce parcours de pré-formation pour votre niveau :

<https://tinyurl.com/EMPE75> ou <https://magistere.education.fr/ac-paris/course/view.php?id=5194>

Préparer une liste de questions à poser aux formatrices et formateurs lors des journées de pré-rentrée.

COMMENT SE PREPARER A LA FORMATION A L'INSPÉ

PREMIERE OPERATION : S'INSCRIRE A L'INSPÉ.

Opération obligatoire et indispensable pour avoir accès à toutes les ressources que mettront à votre disposition vos formatrices et formateurs.

Toutes les informations se trouvent sur le site de l'INSPÉ : <https://www.inspe-paris.fr/>

Vous aurez besoin de documents qui sont peut-être enfouis très loin dans vos tiroirs, donc occupez-vous des démarches le plus tôt possible.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation suit l'organisation présentée page 4.

Tout vous sera expliqué lors de la pré-rentrée à l'INSPÉ. Vos cours peuvent commencer à 8h30 et se terminer au plus tard à 17h30. Vous pouvez avoir cours tous les jours de la semaine, y compris le mercredi après-midi.

OÙ HABITEZ-VOUS ?

Pendant votre année de stagiaire vous aurez deux adresses mails importantes :

Votre **adresse académique** que vous allez recevoir après signature de votre PVI : Votre employeur communiquera avec vous uniquement à l'aide de cette adresse. C'est aussi celle qui vous servira à accéder à l'ENT de votre école.

Votre **adresse INSPÉ**, dont vous disposerez dès que vous serez inscrite ou inscrit. L'INSPÉ, votre organisme de formation ne communiquera avec vous que par ce biais-là. (Donc inscrivez-vous le plus rapidement possible).

VOS INTERLOCUTEURS

- A la circonscription : Votre supérieur hiérarchique direct, l'IEN ainsi que ses CPC.
- A l'école : votre direction
- A l'INSPE :
 - Le directeur adjoint en charge du premier degré M. Bouvier : frederic.bouvier@inspe-paris.fr
 - La responsables du DU Professeur des écoles : Mme Guez : sophie.guez@inspe-paris.fr

A SAVOIR

Pendant votre année de stagiaire

- Vous menez la moitié des temps d'APC,
- Vous n'avez pas à suivre les 18h de formation en circonscription,
- Vous ne pouvez pas signer de Pacte, ni vous engager sur des SRAN,
- Vous devez assister à la moitié des réunions d'équipe et d'école (celles sur vos temps en responsabilité).

GLOSSAIRE

Si vous ne comprenez pas les sigles présents dans ce document, consulter la section dédiée aux sigles de l'Éducation Nationale du parcours M@gistère conseillé dans le paragraphe « Comment se préparer à la classe »